

# Prévenir les discriminations et agir pour la diversité

## Présentation

Si l'Insertion par l'activité économique a par définition une vocation antidiscriminatoire, une enquête auprès des personnes du secteur relate que la majorité d'entre elles rencontrent des situations de discrimination, principalement dans les relations entre les salarié-e-s et l'accompagnement vers l'emploi. Pour autant, elles disent ne jamais évoquer les discriminations avec les financeurs de l'IAE et ne pas connaître le cadre juridique en vigueur. Quelles sont les formes de discriminations rencontrées dans les ACI ? Quelles actions mener ? Comment améliorer les pratiques ? Si le rôle de la loi est essentiel, il n'est pas suffisant pour prévenir les actes de discriminations et faire évoluer les pratiques. Afin de respecter les différences de chacun, il nous faut intégrer dans nos fonctionnements les nouveaux dispositifs de lutte contre les discriminations pour pleinement jouer notre rôle et accompagner tous les salarié-e-s vers l'emploi.

## Objectifs

- Comprendre les textes de loi et les dispositifs relatifs à la lutte contre les discriminations et se familiariser avec les concepts.
- Repérer quelles sont les formes de discriminations rencontrées au sein des structures.
- Intégrer dans les outils et pratiques de recrutement et d'accompagnement les éléments en lien avec la réglementation sur la lutte contre les discriminations.

## Programme

- Repères juridiques et principes en vigueur en matière de recrutement.
- Définition des critères de discrimination légaux.
- Comment faire évoluer les représentations pour sortir des stéréotypes et des discriminations ?
- Les dynamiques qui favorisent ou qui inhibent le vivre ensemble dans le respect de la culture de chacun.
- Inventaire des pistes à développer, des changements à apporter aux outils, postures, comportements.
- Jeux de rôles d'entretien de recrutement, d'accueil de salarié-e-s relatant une situation de discrimination, de négociation avec un partenaire qui discrimine.

## Méthodes

Les méthodes pédagogiques proposées se basent sur l'implication et la participation active des participant-e-s. L'intervenante alterne apports théoriques et pratiques avec remise de supports de documentation. La démarche est pragmatique, ludique et créative : travaux collectifs, analyse de situations, entraînement et exercices d'application, extraits de films ou courts-métrages, articles de presse, témoignages et expériences concrètes, jeux. Les apports visent à outiller, à revisiter les pratiques, à accompagner le changement.



### Public

Dirigeant-e-s, encadrant-e-s, chargé-e-s d'accompagnement et tout membre de l'équipe d'une entreprise solidaire.  
Groupe de 6 à 12 personnes

### Intervenants

Isabelle Eon, Formatrice-experte, SCOP Oxalis

### Prérequis

Pas de prérequis

### Dates

17 - 18 octobre 2020

### Lieu

Maison Cocagne - 91 430 Vauhallan  
Session en région : nous consulter

### Durée

2 jours (14 heures)



### Prix

**Adhérents Réseau Cocagne :**  
**Coût financé par le Réseau Cocagne**  
Forfait hébergement et déjeuners pendant la formation : **offert**

### Non adhérents :

**575 euros par personne**  
Forfait hébergement et repas: nous consulter